

Le Progrès Du Saguenay

Organe Agricole et Industriel.

GUAY, Redacteur et Edit-Prop.

Chicoutimi, 14 Avril 1904

18e Année No 35

Le "Progrès du Saguenay"

Journal Hebdomadaire

ABONNEMENT :

Un an \$1.00
Six mois 0.50
Pas d'abonnement pour moins de six mois.

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, la ligne 10
2ème " " " " 05

Tarif spécial pour les annonces à long terme.

Adresse postale :

La Société de Colonisation

Excursion à Québec

L'assemblée annuelle de la Société de Colonisation aura lieu à Québec lundi, le 25 avril courant à trois heures p. m. au Parlement.

Le départ de Chicoutimi et des autres stations aura lieu par le train du dimanche soir. Les billets seront bons pour 15 jours. Il faut toutefois payer toute sa souscription au plus tard lundi prochain, le 18 courant. Ceux qui n'auront pas payé leur souscription le 18 ne pourront pas obtenir les réductions accordées aux membres de la Société.

La Tragédie de St-Fulgence

L'Accusé Maltais Subira son procès

Aux prochaines Assises Criminelles de ce district

Pour le Meurtre de Laforêt

L'enquête préliminaire dans cette malheureuse affaire s'est ouverte jeudi matin et s'est terminée vendredi midi.

Il ressort de cette enquête un fait nouveau et qui est loin d'être à l'avantage de Maltais, l'accusé : c'est qu'au lieu d'avoir frappé avec son poing Maltais—c'est lui-même qui l'a avoué—a sommé sa victime avec une pelle en fer.

Cette révélation a jeté une douche d'eau froide sur l'attente de ceux qui jusqu'à maintenant Maltais justifiaient d'avoir agi comme il l'a fait.

M. Belley est l'avocat de Maltais et il a siégé avec un grand soin les intérêts de son client pendant l'enquête.

A LA COUR

Des centaines de personnes ont suivi l'enquête. Pendant ces deux jours le palais de justice était littéralement rempli de monde.

M. le magistrat Vallée fit son entrée en cour à dix heures, suivi des avocats de chaque partie.

Le magistrat donna ordre au geôlier d'amener le prisonnier. A ce moment, il se produisit dans la salle une poussée.

Tous les cœurs se tendent. On se lève sur le bout des pieds pour

voir l'homme dont le nom est dans toutes les bouches depuis quelques jours. Le moment est solennel. Enfin, après une minute d'attente, Joseph Maltais entre dans la salle d'audience et vient se placer sur un siège près de son défenseur.

Maltais est alatu. C'est un grand gaillard bien bâti et d'une force peu commune. Il est un peu chauve et porte une longue barbe brune.

Il portait un pantalon et un gilet de tissu gris, de fabrication domestique.

Le magistrat lui donne ordre de se lever et lui lit la terrible accusation portée contre lui par le coronier. Maltais n'a pas prononcé une parole.

Quelques instants après, l'épouse de l'accusé entre en cour le visage voilé de noir.

Elle prend place près de Mre Belley. On commence l'examen des témoins. L'huissier Grenon produit le chapeau de la victime. Il est taché de sang et de fumier. Ernest Tremblay répète le même témoignage qu'il a donné à l'enquête du coronier. C'est lui qui a aidé Maltais à débarquer Laforêt de la voiture, après le crime.

Gélon Lajoie dit que le matin du meurtre Maltais lui a dit en parlant de Laforêt avec qui il avait eu de la difficulté quelques instants avant, "s'il vient me badrer sur la terre, ça ne fera pas."

Almas Maltais neveu de l'accusé, a rencontré le prisonnier le lendemain du meurtre dans l'avant-midi à Chicoutimi. Le témoin a demandé à l'accusé des détails sur le meurtre.

Le témoin et l'accusé ont fait route ensemble jusqu'au bureau de M. Belley. Quelques instants plus tard l'accusé rencontrait Narcisse Grenon et lui faisait les mêmes aveux, disant : "Il m'est arrivé une bien mauvaise affaire. J'ai frappé Laforêt avec une pelle, et il est mort." L'accusé a demandé à Grenon où était le bureau de l'avocat de la Couronne, car il voulait ajouter, se constituer prisonnier. Sur les indications de Grenon, il se rendit au bureau de Mre Alain mais celui-ci déclare à la cour qu'il refuserait de parler de l'entrevue.

Les médecins autopsistes ont été examinés et on donne la même version qu'à l'enquête préliminaire, c'est-à-dire qu'il n'est guère possible que la fracture est causée par un coup de poing.

SEANCE DE VENDREDI

Eucher Tremblay, le frère de l'accusé, est entendu. Il a vu une entrevue avec Maltais qui lui a raconté la tragédie, mais il n'a pas parlé de la pelle.

Séraphin Ménard, huissier, est assis. Il produit la pelle que Maltais avait ce jour-là. C'est une pelle en fer. Mre Belley proteste contre la production de la pièce, parce que Ménard serait allé la chercher sans mandat, mais sur un ordre verbal du procureur de la Couronne.

Ulysse Maltais, fils de l'accusé, le témoin du drame, est entendu. Des larmes coulent sur les joues de l'enfant et l'accusé pleure aussi. Le témoin dit que son père et lui avaient chacun une pelle. Le chapeau de la victime est montré au témoin et celui-ci le reconnaît.

L'enfant raconte, que, rendu sur le champ, le vieux Laforêt est arrivé et a dit à son père de s'en aller. Il y avait une fourche plantée dans le fumier. Laforêt, était à 20 pieds de la voiture. Il s'est avancé comme pour prendre la fourche, mais il n'en a pas eu le temps. Papa dit-il, a frappé.

Il n'a vu Laforêt que lorsque celui-ci était étendu par terre. La pelle qui est produite est celle que mon père avait ce jour-là. A l'enquête du coronier l'enfant a déclaré qu'il avait vu son père trapper avec son poing.

L'avocat de la Couronne déclare son enquête close.

L'avocat du prévenu déclare

qu'il n'a pas de preuve.

Le magistrat demande à l'accusé s'il a quelque chose à dire en le mettant sur ses gardes.

L'accusé répond d'une voix qui tremble d'émotion : Non coupable, monsieur.

Mre Belley demande que l'accusation soit réduite à un homicide involontaire.

Mre Alain s'y objecte, prétendant avoir prouvé le mobile et la préméditation. Il insiste pour l'accusation de meurtre.

Le savant magistrat décide en faveur de la Couronne.

Il explique qu'il y a deux sortes d'homicide : volontaire et involontaire. Laforêt a été tué. Le coronier a tenu son enquête, et a trouvé Maltais responsable de cette mort. Un mandat a été lancé contre lui pour meurtre. Il n'y a rien à changer à ce mandat. Joseph Maltais devra donc comparaître le 22 janvier 1905 devant la cour d'assises, pour subir un procès pour meurtre de Joseph Laforêt.

Mre Belley fait motion pour faire admettre l'accusé sous caution. M. le juge Vallée ne croit pas avoir juridiction d'accorder cette demande. Cela doit être décidé par un juge de la Cour Supérieure.

Mre Belley décide alors de télégraphier à Son Honneur le juge Gagné, pour qu'il vienne, au plus tôt, décider ce cas.

L'hon. Juge Gagné, a répondu à ce télégramme qu'il ne pouvait venir avant le 18 avril.

On croit généralement que Maltais sera admis à caution.

En attendant l'accusé est en prison.

"Le Lac St-Jean" rapporte d'une façon bien incorrecte les détails de la tragédie de St-Fulgence.

Son rapport est erroné du commencement à la fin.

N'ayant pas suivi l'enquête, notre confrère aura sans doute basé son rapport sur des oui-dires.

"Le Lac St-Jean" termine ainsi son rapport : Le verdict du coronier est : "homicide involontaire".

La vérité, c'est que le verdict du jury du coronier a été : "Mort d'un coup de poing porté par Joseph Maltais" et s'appuyant sur ce verdict, M. le coronier Boily a émis un mandat d'arrestation contre Maltais sur accusation de meurtre.

Une Société de Colonisation modèle

Dans son rapport nous remarquons qu'à l'endroit des Sociétés de colonisation, la Commission de Colonisation s'est montrée très sévère et nous sommes heureux de constater que parmi toutes les Sociétés, celle du Lac St-Jean est tout spécialement recommandée, comme étant la plus efficace et la mieux organisée pour son travail de rapatriement, de colonisation et d'immigration.

Nous sommes très heureux de reproduire la partie du rapport concernant cette Société :

"La Société de Rapatriement et de Colonisation de Québec et du Lac St-Jean accomplit une œuvre de propagande et de recrutement en Europe, aux Etats-Unis et dans les vieilles paroisses de la province ; elle ne perd pas ses colons de vue tant qu'ils ne sont pas établis ; elle les aide, les encourage et les protège. Elle a au Lac St-Jean des officiers chargés de les recevoir et de les renseigner, des guides pour les accompagner et les diriger dans le choix des lots. Surtout elle est puissamment et efficacement secondée dans ses efforts par la compagnie du chemin de fer du

Lac St-Jean, qui met généreusement à sa disposition des passages à prix réduits pour les visiteurs, des passages gratuits pour les colons et leurs familles ainsi que le transport gratuit de leurs bagages. Cette Société accomplit une œuvre qui est assurément dans l'intérêt du public de la colonisation et mérite d'être encouragée."

Cette grande et belle Société doit avoir son assemblée annuelle le 25 du courant dans la salle des Bills Privés au Parlement de Québec, afin de permettre à tous les députés qui s'intéressent au mouvement de prendre part aux délibérations de cette assemblée annuelle qui est toujours imposante.

Le fait est que ce n'est pas chose banale que de voir 1500 membres d'une organisation semblable, partir des confins du pays pour venir assister aux débats. Ce sont de vrais patriotes ces gens et nous aimerions à contempler un spectacle dans tous les coins de notre chère province canadienne.

La Lumière Electrique

Il y a quelque temps, nous avions la visite à Chicoutimi d'un étranger qui se propose d'établir un système d'éclairage électrique dans une localité de cette province. Il disait avec raison que dans toute la province, c'était les citoyens de Chicoutimi qui avaient la lumière électrique à meilleur marché et qu'il venait ici pour se renseigner sur notre organisation.

Nous pouvons dire autre chose encore : il n'y a peut-être pas un endroit dans la province où la lumière est aussi bonne qu'à Chicoutimi et où les accidents et ennuis sont moins fréquents. En effet, l'organisation faite depuis quelques années par M. L. A. Casgrain, le gérant de la Compagnie, qui à l'aide d'ouvriers intelligents, fait que les accidents de toutes sortes sont réparés ici même.

Samedi soir, un grave accident se produisit dans la grosse machine qui produit l'éclairage pour la ville. Une partie de l'armature était brûlée d'une manière imprévue et un expert présent à Chicoutimi, en apprenant l'accident, nous disait que nous serions une semaine sans lumière. L'accident était en effet des plus graves, deux enroulements de l'armature étant brûlés.

M. Casgrain, M. Xavier Ouellet et les autres employés de la Compagnie se mirent à l'œuvre, ouvrirent la machine, réparèrent parfaitement les parties brûlées et à six heures dimanche soir nous avions la lumière comme d'habitude.

C'est un véritable coup de force et nous félicitons vivement nos électriciens de leur savoir faire en cette circonstance.

Il y a peu de personnes qui savent qu'actuellement, une douzaine de moteurs sont en opération dans la ville, tous mus par courant électrique. Ceux qui s'en servent sont enchantés du service qu'ils reçoivent.

A Vendre

Graine de mil et de trèfle de qualité absolument supérieure.

LA BONNE MENAGERE

Les Dames du St-Sacrement

Les Dames Religieuses du St-Sacrement qui sont venues s'établir parmi nous après avoir été chassées de France, reçoivent, en ouvrant leur institution, l'accueil le plus sympathique de notre population.

Une liste de souscription a été ouverte la semaine dernière dans notre ville, dans le but de leur offrir un orgue pour leur chapelle et en quelques jours tout le montant requis était souscrit. Nous pouvons ajouter que tous les souscripteurs ont donné de grand cœur. Nous avons même vu avec la plus grande satisfaction des hommes qui venaient de s'engager pour aller faire le flottage des billots souscrire entre eux un montant assez appréciable avant de partir pour leur travail.

Dimanche matin, a eu lieu la première messe à la Chapelle. Mgr Labrecque avait permis avec plaisir à quelques personnes attachées par le cœur au monastère que les dames religieuses occupent d'ici à une couple d'années, d'assister à cette première messe et d'y recevoir la sainte communion.

Nouvelles de Roberval

M. Balduc, Inspecteur des postes, était ici mardi et mercredi, en mission officielle au sujet du bureau de poste, qui vient d'être transporté dans le quartier nord de la ville.

Une requête avait été adressée au ministre des postes, pour réclamer le bureau quelque part au centre de la ville, et M. l'inspecteur est venu puiser à la source officielle—aux archives du Conseil de Ville—les renseignements nécessaires pour éclairer le département.

Le résultat des recherches fait aux intéressés la position suivante :

10. Le centre de la ville (la partie habitée) est la ligne de division entre M. Thér. Potvin et M. Fortin.

20. Cette ligne partage la population et le vote en deux parties égales savoir :

POPULATION
Quartier Sud 862
Quartier Nord 831

VOTEURS
Quartier Sud 181
Quartier Nord 181

Le bureau de poste actuel est 725 pieds (soit 4 1/2 arpents) au Nord de la ligne centrale et partage inégalement la population et le vote comme suit :

POPULATION
Quartier Sud 982
Quartier Nord 731

Différence en faveur du Sud 251

VOTEURS
Quartier Sud 201
Quartier Nord 161

Différence en faveur du Sud 40

Baume Rhumal

Dans les affections des voies respiratoires il n'est pas de guérisons plus promptes et plus radicales que celles opérées à l'aide du BAUME RHUMAL.

L'élevage des Volailles

La Station d'élevage de Chicoutimi

Sept raisons pour lesquelles les cultivateurs doivent visiter la station d'élevage des volailles à Chicoutimi. Québec, en charge de Monsieur T. C. Lachance :

1. A cause des connaissances pratiques obtenues en examinant à cette Station les procédés les plus modernes concernant l'élevage des volailles. — (a) Abri portatif et éleveuse. — La méthode la plus certaine pour élever 500 volailles ou plus dans une année, consiste dans l'emploi des abris portatifs et des éleveuses. Ces abris et ces éleveuses coûtent peu à construire et peuvent être faits à la maison. Il serait très profitable pour les cultivateurs des environs de Chicoutimi d'élever et d'engraisser un grand nombre de poulets — de 500 à 1000 — afin d'approvisionner les marchés de Québec et de Montréal.

(b) "Les cages d'engraissement." — Les cages contiennent cinq cents poulets ; dont douze par compartiment. Les cages peuvent être facilement construites.

(c) "Les incubateurs." — Deux incubateurs (capacité 220 œufs) peuvent faire éclore les œufs du 1er avril au 15 juin. Un incubateur contenant 220 œufs pourra faire éclore plus de poulets que vingt poules couveuses. L'usage d'incubateurs est beaucoup plus commode et rapporte plus de bénéfices que l'emploi de poules couveuses.

2. Parce qu'il est très avantageux d'apprendre la manière d'engraisser les poulets. — Les poulets à l'engraisement dans les cages peuvent être vus à partir du mois de septembre jusqu'au mois de novembre. Des prix très élevés sont payés à Montréal et à Québec pour les poulets engraisés. Tous les renseignements concernant l'engraisement des poulets seront donnés volontiers.

3. A cause des avantages résultant de la connaissance des méthodes employées pour tuer, plumer, mettre en forme et emballer les poulets dans des boîtes d'expédition. — On peut voir cette besogne depuis le mois de novembre.

4. Afin de réaliser le plus grand bénéfice possible en vendant les poulets à Montréal et à Québec. — Monsieur Lachance donnera des conseils concernant l'expédition des poulets. Les commerçants de Montréal approvisionnés par la Station sont : Henry Gatehouse, 810 rue Dorchester, et Westgate and Lewis, 43 M. Il Collège Avenue. Les prix payés, en automne, pour les poulets engraisés, sont de 10 à 13 cents la livre, poids plumé.

Les personnes désireuses de voir comment les poulets sont tués, plumés et emballés dans des boîtes d'expédition, seront prévenues du temps propice pour visiter la Station, en le demandant à Monsieur Lachance.

5. A cause des avantages qu'il y a d'examiner ces méthodes personnellement lors des démonstrations. — M. Lachance qui a charge de la Station à Chicoutimi, a travaillé à cette besogne, pour ce Département, depuis plusieurs années et donnera tous les renseignements relatifs à l'élevage des volailles.

6. Parce que Monsieur Lachance achète des poulets pour les engraisser. — Les poulets Plymouth Rocks peuvent être vendus à la Station. En même temps, le Département conseille aux cultivateurs d'engraisser leurs poulets dans des cages et de les envoyer sur les marchés, afin de réaliser de bon bénéfices.

7. Afin d'obtenir les meilleurs résultats des travaux fait par le département de l'Agriculture d'Ottawa. — La Station de démonstration de Chicoutimi ne sera pas permanente si

les cultivateurs qui demeurent dans les environs, c'est-à-dire à dix ou quinze milles ne la visitent et ne s'efforcent d'apprendre les moyens par lesquels l'élevage des poulets peut être fait d'une manière profitable améliorant leur méthode en conséquence. Comme il y a plusieurs demandes des autres localités pour des Stations de démonstration, celle-ci sera transférée si elle n'est pas visitée.

F. C. HARE,
Chef de la Section des Volailles.

A Louer

Le soussigné est désireux de donner à louer :

1. La terre achetée par lui du shérif le printemps dernier et venant de M. Jos Tremblay. (Le loup).

2. Une dizaine de vaches laitières.

3. Un ou deux chevaux.

4. Les ustensiles nécessaires à la vente du lait dans la ville.

Une personne qui serait en état de faire la vente du lait dans la ville réaliserait de ce chef de jolis bénéfices.

Un propriétaire du quartier Ouest ou Centre qui aurait une écurie pour garder les animaux chez lui serait préféré.

J.-D. GUAY.

A vendre ou à louer

Cette magnifique propriété à deux étages, comprenant un vaste magasin, avec superbe logement privé au deuxième étage. Hangar et autres dépendances. Vaste jardin. A proximité des moulins de pulpe, en face du débarcadère de Ste-Anne. Excellent poste de commerce ; beau site. Conditions exceptionnellement avantageuses. S'adresser à J. E. Massicotte, Chicoutimi.

Forgeron demandé

M. J. A. Bergeron, maître-forgeron, de Jonquières, a besoin d'un forgeron à gages, pouvant faire tous les ouvrages d'une boutique de campagne. Il devra connaître parfaitement le ferrage des chevaux. S'adresser immédiatement à M. Bergeron, soit par lettre, soit à lui personnellement.

Hotel Simard

Parmi les bons hotels de campagne qu'il nous fait plaisir de recommander aux voyageurs, se trouve l'Hotel Simard, à Jonquières.

Cet Hôtel est situé tout près de la gare du chemin de fer.

La table est de première classe, les chambres sont spacieuses, les lits sont excellents et vous y trouverez tout le confort désirable.

Prix très modérés.

A Vendre

Cette magnifique propriété située au coin de la rue Cartier et de l'avenue Ste-Anne, est appartenant à M. Pierre Gauthier.

Le terrain a une grandeur de 90 pieds sur 75, avec maison en briques très bien finie de 40 x 30.

Le poste est central et des plus avantageux. Excellentes conditions. S'adresser à

M. PIERRE GAUTHIER,
Chicoutimi

Bateau à vendre

M. Alex. Tremblay, de St-Fulgence, offre en vente son bateau à voile, le "Marie Antoinette". C'est une excellente occasion pour un navigateur. Ce bateau est en bon état.

Excellentes conditions. S'adresser à,

ALEX. TREMBLAY.

Animaux à Vendre

Terrains à louer

Le soussigné ayant décidé d'aban-

PILULES MORO POUR LES HOMMES

REMEDE MERVEILLEUX POUR LE SYSTEME NERVEUX

Réveillent les facultés endormies et rendent la vitalité de la jeunesse aux hommes vieilliss avant le temps.

Les hommes faibles retrouveront en elles la joie des jours d'autrefois, et les hommes souffrants, soulagement à leurs douleurs.

Pas un homme malade ne devrait désespérer, il y aura toujours soulagement et guérison pour lui par les Pilules Moro.

Les hommes qui ont essayé tous les remèdes imaginables pour ranimer leurs forces perdues et qui n'ont pas fait usage des Pilules Moro, n'ont rien fait pour leur santé.

L'attestation solennelle, par-devant notaire, que vient de donner M. JULIEN GRAND JEAN, et que nous reproduisons plus bas, prouve, une fois de plus, la grande valeur des Pilules Moro dans le traitement des maladies des hommes.

PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTRÉAL.

Je soussigné, Julien Grand Jean, domicilié à Abercorn, Comté de Brome, province de Québec, déclare solennellement :

Que depuis un an je souffrais de troubles de cœur, de mauvaise digestion, de grande faiblesse et de rhumatisme ;

Que toutefois, sans être malade au lit, j'étais dépourvu de toute énergie et presque incapable de travailler, et qu'au moindre ouvrage que je faisais j'éprouvais de grands maux ;

Que je me suis fait traiter pendant un an par deux médecins de notre localité qui ne m'ont apporté aucun soulagement ;

Qu'un de ces médecins m'a dit que je souffrais d'une maladie de cœur et qu'il désespérait de mon cas ;

Que découragé, n'obtenant pas de soulagement nulle part et voyant sur les journaux le rapport des guérisons merveilleuses opérées par les Pilules Moro, je commençai à les prendre et en obtins un bien immédiat ;

Qu'aujourd'hui je suis parfaitement guéri et que je dois entièrement cette guérison aux Pilules Moro et aux conseils des Médecins de la Compagnie Médicale Moro ;

Que je rends ce témoignage librement, sans y avoir été engagé par



M. JULIEN GRAND JEAN, Abercorn, Qué.

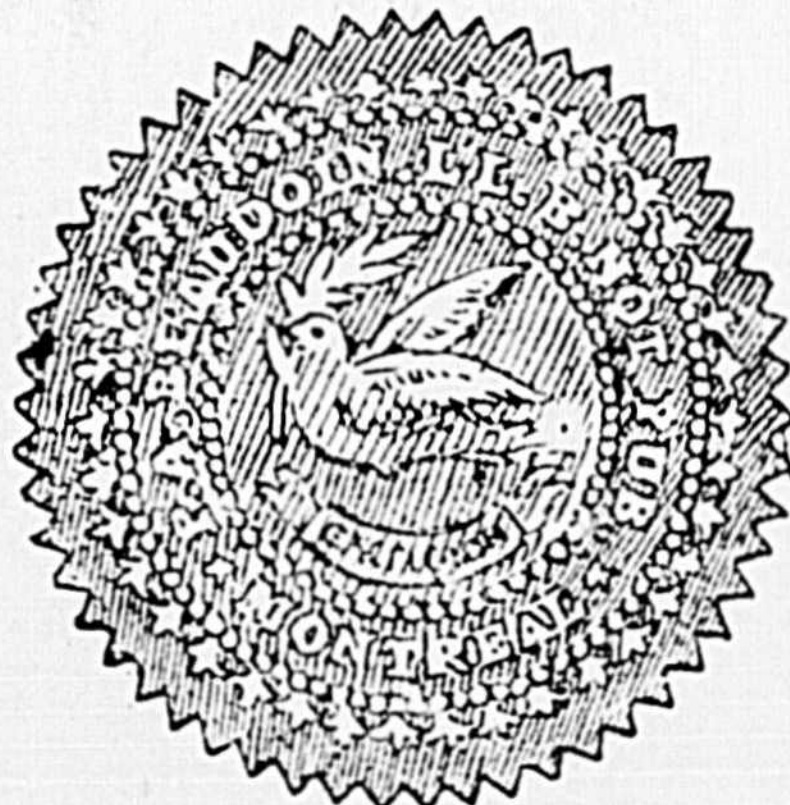
qui que ce soit et sans promesse de récompense, mais simplement pour rendre justice aux effets merveilleux des Pilules Moro.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de l'acte de la preuve en Canada, 1893.

JULIEN GRAND JEAN.

Déclaré devant moi, dans la cité de Montréal, ce vingt-septième jour de février mil neuf cent trois.

P.-A. BEAUDOIN, N.P.



Nous ne voulons certainement pas commenter ce document donné sous le sceau et le sceau d'un notaire et nous nous faisons un scrupule d'y ajouter le moindre mot qui en diminuerait l'exactitude et en amoindrirait la force. Ce sont là des faits, une attestation nette, il n'y a rien à ajouter, sauf ces remarques aux hommes faibles et souffrants qui auraient encore un doute sur l'efficacité des Pilules Moro.

Voici un homme, M. Julien Grand Jean, cultivateur à Abercorn, Qué., par-dessus tout respectable et honnête, qui affirme sous serment et déclare qu'après avoir souffert pendant longtemps et s'être fait traiter, sans résultat, par deux médecins, il obtint un bien immédiat en prenant les Pilules Moro. Peut-on demander quelque chose de plus ?

Peut-on se fermer les yeux et se boucher les oreilles devant un témoignage aussi décisif ?

Hommes faibles, nerveux, vieilliss avant l'âge, qui souffrez soit du cœur, des reins et de la vessie, de l'estomac ou de faiblesse générale, n'hésitez plus un instant, rendez-vous à l'évidence, vous pouvez encore être ramenés à la santé et devenir forts ; votre seule chance de salut est de prendre les Pilules Moro.

Les médecins de la Cie Médicale Moro donnent des conseils, tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, de neuf heures du matin à huit heures du soir, à leurs bureaux, au n° 1724 rue Ste-Catherine, Montréal, et leurs consultations sont parfaitement gratuites. Les Pilules Moro se trouvent chez tous les marchands de remèdes et sont aussi envoyées par la maille, sur réception du prix, 50¢ la boîte ou six boîtes pour \$2.50.

Adressez : COMPAGNIE MEDICALE MORO,

1724, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

donner la vente du lait dans la ville offre en vente :

1. Un lot de vaches laitières de première classe, en très bon ordre.

2. Trois chevaux.

3. Deux taureaux.

4. Une pouliche de deux ans, dont la mère pèse 1600 livres.

Tous ces animaux seront vendus à crédit, si on le préfère et à bonnes conditions si l'acquéreur est solvable. S'adresser sur la ferme, aux écuries le mercredi avant midi seulement. Aucune vente sera faite les autres jours de la semaine.

A Louer

Pour un an, deux ans, ou trois ans cinq terrains dans la ville, pouvant

pacager chacun de trois à cinq vaches. Eau sur chacune. S'adresser aussi sur la ferme le mercredi matin.

J. D. GUAY.

Les Meilleures Liqueurs Douces

M. Edmond Claveau, informe le public qu'il a fait l'acquisition de l'établissement de M. Henry Blackburn et qu'il continue la fabrication de toutes sortes de liqueurs douces tel que Cream Soda, Ginger Ale, Cidre Champagne, Eau Minérale, etc. etc.

Ces liqueurs sont sans contredit les meilleures, qui soient offertes sur le marché. M. Blackburn a payé

une somme considérable pour obtenir le secret de fabrication.

M. Claveau a aussi l'agence de la Bière, Porter, Lager, de Beauport.

Le Lager de Beauport est la meilleure bière douce qui se fabrique au Canada.

M. Claveau sollicite le bienveillant patronage du public

Déménagement

Melle Déchéne, modiste vient de quitter le poste qu'elle occupait de puis plusieurs années. Son magasin de modes est maintenant transporté dans l'ancienne résidence de feu M. Juste Ouellette, en face de la Banque Nationale.

A Vendre ou a Louer

A Chicoutimi un bel Hotel neuf, fini d'après les plans les plus modernes et de première classe sera terminé pour le mois de Mai situé rue Racine et du Havre a quelques pas de la Station des chars et du Bateau.

Aussi à vendre un Engin de 15 forces et une bouilloire de 18 presque neuf et en bon ordre; bonne conditions.

S'adresser à
Firmin Paradis.

LA Banque Nationale

Bureau-Chef, Quebec
Capital autorisé.... \$2,000,000.00
Capital souscrit.... 1,500,000.00
Capital payé..... 1,500,000.00
Fonds de réserve.... 400,000.00
Profits indivis.... 69,161.16

DIRECTEURS:
R. AUDETTE, Ecr., Président
A. B. DUPUIS, Ecr. Vice-Président
HON. JUGE CHAU- V. CHATEAUVERT
VEAU, Ecr.
N. RIOUX, Ecr. NAZ. FORTIER, Ecr.
J. B. TALIBERTE, Ecr.
P. LAFRANCE, Gérant
N. JAVOIE, Inspecteur

SUCCURSALES:
Quebec St-Hyacinthe, Qué.
St-Roch, Joliette, Qué.
Rue St-Jean, St Jean, P. Q.
Montreal, Rimouski, Qué.
Ottawa, Ont. Murray Bay, Qué.
Sherbrooke, Qué. Montmagny, Qué.
St-François Beauce, Fraserville, Qué.
Quebec St-Casimir, Qué.
St-Marie Beauce, Q. Nicolet, Qué.
Chicoutimi, Qué. Coaticook, Qué.
Roberval, Qué. Baie St-Paul.
Lévis, Qué. Plessisville, Qué.
Mariville, Qué. St-Charles Belle,
Trois-Pistoles, Qué. Qué.

AGENTS
Londres, Angleterre: The National Bank of Scotland.
Paris, France: Crédit Lyonnais.
New-York: First National Bank.
Boston Mass. Bank of Redemption.
Attention particulière donnée aux collections.
Nous sollicitons la correspondance.
Intérêt sur dépôt.

Eugene G. Audet
Gérant à Chicoutimi.

Pharmacie Warren

Coin des Rues

Racine et Ste-Anne CHICOUTIMI

Drogues de toutes sortes, remède des brevétés.

Grand assortiment d'ARTICLES DE TOILETTE.

LIQUEURS DE
PREMIERE QUALITE

SPECIALITE: "Euthymol", pâte à dents, une des plus nouvelles préparations scientifiques. 25c le tube.



Confiserie HAMEL

Le plus Grand Assortiment de
BONBONS de la ville

Pâtisseries de premier choix,
Bonbonnières, Jouets de toutes
sortes

Une Visite est respectueusement sollicitée.

A. HAMEL
CONFISEUR



Le et après dimanche 14 octobre 1903, les trains voyageront comme suit:

DEPART DE CHICOUTIMI
Pour Roberval et Québec

7.00 A. M. — Express tous les jours excepté le dimanche et le lundi, arrivant à Roberval à 10.40 A. M. et à Québec à 7.40 p.m.

6.30 P. M. — Express le dimanche seulement arrivant à Roberval à 10.10 P. M. et à Québec à 7.00 a. m. le lundi.

DEPART DE ROBERVAL
Pour Québec.

8.55 A. M. — Express direct tous les jours excepté le dimanche et le lundi arrivant à Québec à 7.40 P. M.

8.25 P. M. — Express direct le dimanche seulement arrivant à Québec à 7.00 A. M. le lundi.

Pour Chicoutimi
4.10 A. M. — Express le dimanche seulement arrivant à 8.00 A. M.

4.20 P. M. — Express tous les jours excepté le samedi et le dimanche, arrivant à 8.10 P. M.

DEPART DE QUEBEC
Pour Roberval et Chicoutimi

8.10 A. M. — Express tous les jours excepté le samedi et le dimanche, arrivant à Roberval à 6.15 P. M. et à Chicoutimi à 8.10 P. M.

8.30 P. M. — Express (avec char d'ortie pour Chicoutimi) le samedi seulement arrivant à Roberval à 6.05 A. M. et à Chicoutimi à 8.00 A. M. le dimanche.

20 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures P.M.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix nominaux. Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATUITS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour renseignements au sujet des prix pour les passagers et pour le fret s'adresser aux bureaux de la Compagnie au terminus, rue St-Andre, à ALEXANDRE HARDY, Agent Général pour les passagers et le fret.

J. G. SCOTT
Gérant Général.

Québec, 28 Septembre 1903.

Salle de Pool Restaurant

M. Arthur Simard, informe les amateurs du jeu de pool et le public en général qu'il a ouvert une splendide salle de pool à l'ancien poste de M. Letendre et où la meilleure société se donne rendez-vous tous les soirs. Les tables sont neuves et sans aucun défaut.

Le public pourra se procurer, au restaurant des liqueurs rafraichissantes, tabacs, cigares, cigarettes.

CREME A LA GLACE

P HARMACIE HAMEL,

Graines de champs
et de jardins de la
meilleure récolte

IKESLEPI PUR

Parfums. Articles de Toilette
Remèdes Brevetés.

Être en directement

Ed. Lemeux,

Agent Général d'assurance
CONTRE LE FEU, SUR LA VIE
LES ACCIDENTS ET LA
MALADIE

BUREAU: RUE RACINE

A côté de la Banque Nationale

500 acres de terre à vendre à des conditions avantageuses. Aussi des emplacements sur la rue Lorne et Montcalm.

La Banque Molson

Constitué par acte du Parlement, en 1855

BUREAU CENTRAL: MONTREAL

Capital autorisé, \$5,000,000
Capital versé 3,000,000
Fonds de Réserve 2,850,000

Conseil d'administration
WM MOLSON MACPHERSON, Prés.

S. H. EWING, vice-prés.
WM RAMSAY,
J P CLEGGHORN,
H MARKLAND MOLSON,
Lt COL F C HENSHAW,
WM C. MCINTYRE

Interet paye sur depot
d'une piastre et plus
au Département d'E-
pargnes

AGENTS DANS TOUTES
LES PARTIES DU
MONDE.

T. D. Pontbriand,
Gérant à Chicoutimi.

J. A. TREMBLAY, L. L. B.
AVOCAT

Bureau: chez M. William Boily
en face de la banque Nationale.
CHICOUTIMI

Ludger Alain Simon Lapointe
ALAIN & LAPOINTE,

AVOCATS
CHICOUTIMI

Suivent le terme d'Hebertville

LADISLAS TREMBLAY
Chirurgien-Dentiste

Bureau Côte Bossé Téléphone 59

LEVESQUE & TREMBLAY

AVOCATS
CHICOUTIMI

Elzéar Lévesque Onésime Tremblay

Ont ouvert un bureau a la Station d'Hebertville où ils se tiendront tous les mercredis et jeudis a huit heures.

J. H. Savard
AVOCAT

BUREAU: RUE RACINE
CHICOUTIMI

Compagnie
URA ASSNOE - PUISSANTES
Sur le Feu et la Vie

Liverpool, London & Globe
"Royal d'Anglais"
Vie Equitable
"Phoenix of Londres"
Commercial Union

Jos. Ed. Savard.

Feu ! Feu ! Feu !

A ceux qui aiment l'économie, qui veulent acheter à bon marché, nous n'avons qu'un conseil à vous donner: c'est d'aller au nouveau magasin de J. A. Pelletier, au pied de la Côte Bossé.

Ce stock a été quelque peu endommagé par l'eau et la fumée mais la plus grande partie n'a rien perdu de sa valeur. Et pourtant la réduction faite est énorme.

Dans ce stock il y a de tout mais spécialement des Harides Faites, des tweeds, des étoffes à Robes, des chaussures, claques en quantité, fourrures, etc.

Venez faire une visite; vous serez bien servis, vous paierez bon marché et retournerez chez vous satisfaits, vous promettant bien d'y revenir.

J. A. Pelletier,
Pied de la côte oBss

Célèbres Séparateurs ou Centrifuges

A main ou pouvoir

"ALPHA DE LAVAL"

Les meilleurs, les plus fins et les plus durables. Garanties écrites parfaitement les quantités de lait spécifiées pour chaque numéro. Donnés à essayer pour huit jours après quoi ils seront remis s'il ne donnent pas satisfaction.

Nous vous offrons d'aller faire l'écérage partout où se trouve une machine d'un autre genre pour vous convaincre de la supériorité de l'"ALPHA"

Déjà une série de Séparateurs "ALPHA" ont été vendus ce printemps dans les comtés de Chicoutimi et Lac St-Jean.

Instructions pour écérer et faire le beurre données gratis. En vente à examiner et à essayer chez les seuls agents suivants.

FIRMIN PARADIS, NAPOLEON GAGNE, L. G. BELLEAU,
Chicoutimi. St-Jérôme. Québec.

Nouvelles Marchandises

Achetées et vendues à des prix
sans précédent

DEPARTEMENT des Robes, Manteaux et Chapeaux renfermant les dernières modes Anglaises et Françaises.	DEPARTEMENT DES MESSIEURS SPECIALITES	LE DEPARTEMENT de Tapis, Prelart, Rideaux, Etc.
La cœction dans ces départements fait sous la surveillance de personnes de la plus haute expérience.	Dernières nouveautés en Tweeds pour pantalons et pour complets.	Etc. etc.
	NOUVELLES ETOFFES POUR PARRESSUS Etc. Etc.	sidérable qu'il est con u comme le mportant de la ville.

our cen d'escompte
Au Comptant

Glover, Fry & Cie
4 et 6 Rue de la Fabrique QUEBEC.

Grains, Graine DE SEMENCE

Graine de Mil Canadien et Américain,
Graine de Trèfle Rouge, Mammoth,

Alsike, Blanc,

blé Manitoba, rouge ou blanc, blé d'Ontario,
Avoine de Semence du Manitoba, d'Ontario, de la province.

Orge, Pois, Sarrasin, blé d'Inde à Silos,
Lentilles, Dactyle péletonné.

Engrais chimiques, Plâtre à
Terre

J. B. RENAUD & CIE
Négociants en Gros

Exportateurs de
BEURRE, FROMAGE,

SUCRE D'ERABLE
126-140, Rue St-Paul, QUEBEC.

Industrie Laitière

Avis aux propriétaires de Beurreries

Le département fédéral d'Agriculture désire attirer l'attention des propriétaires de beurreries sur les faits suivants :

1. Une forte proportion du beurre fabriqué dans la province de Québec n'est pas suffisamment refroidi à la beurrerie. Des enquêtes faites en ces deux dernières années ont établi que la température du beurre déposé aux stations de chemin de fer variait de 40 à 60 degrés F.

2. Le beurre qui est à une haute température au départ de la beurrerie n'a souvent pas le temps d'être refroidi pendant le trajet en Angleterre, et se détériore rapidement à son arrivée là-bas. Il est donc de la plus haute importance que le beurre soit refroidi jusqu'au centre du bloc, à une température au-dessous de 38 degrés F. aussitôt que possible après sa fabrication, et toujours avant de partir de la beurrerie.

3. Pour abaisser la température du beurre jusqu'à 38 degrés, il ne suffit pas d'abaisser la température du réfrigérateur au-dessous de 38 degrés pendant au moins cinq ou six jours.

4. Pour s'assurer si le beurre est suffisamment refroidi, le fabricant ne devrait pas se fier entièrement sur la température maintenue dans la chambre, mais, sur la température du beurre lui-même, en plongeant un thermomètre dans la boîte de beurre.

5. Le fabricant devrait prendre les plus grandes précautions pour protéger le beurre contre l'achat pendant le transport de la beurrerie à la station de chemin de fer. Il devrait s'enquérir à l'avance de l'heure à laquelle le char placier

doit passer afin de ne pas laisser séjourner le beurre inutilement sur la plateforme de la station. Deux heures d'exposition au grand soleil suffisent pour endommager le beurre.

6. Une chambre froide bien construite peut aisément être maintenue à une température inférieure à 38 degrés F. avec une quantité modérée de glace et de sel. Toute chambre qui ne peut être maintenue à cette température à des défauts de construction. Les propriétaires qui désirent améliorer leurs chambres pourront obtenir des renseignements à cet effet en s'adressant au département.

7. L'octroi de cent piastres accordé par ce département pour la construction et le maintien des réfrigérateurs sera offert de nouveau pour la saison de 1904. Les propriétaires qui se construisent une chambre froide ce printemps, d'après un plan satisfaisant, auront droit au premier versement de \$50 à la fin de la saison de 1904, pourvu que dans l'intervalle, ils se conforment aux conditions suivantes :

1. Fabrication de beurre non inférieure à 2000 livres par mois.

2. Maintien de température suffisamment basse.

3. Envoi de rapports à la fin de chaque mois, indiquant la température maintenue et la quantité de beurre fabriquée.

Ce département fournira sur demande les plans pour la construction des réfrigérateurs et le détail des conditions à remplir pour obtenir l'octroi.

J. W. ROBERTSON,
Commissaire.

Bon anti-dote

L'effet du BAUME RAIMAL sur les poumons est merveilleux. C'est l'antique le plus parfait contre la consommation; son action est immédiate, la guérison est radicale.

Char Parloir

M. Hardy, agent du fret et des passagers sur le chemin de fer Québec et Lac St-Jean nous informe qu'à compter de cette semaine, et pour se rendre à la suggestion de notre journal, un char parloir sera mis sur les trains partant de Québec le jeudi matin et de Chicoutimi le vendredi matin pendant quatre semaines à titre d'expérience, et nous prie de donner autant de publicité possible à la chose.

Nous félicitons M. Hardy pour cette amélioration et il ne manquera pas de voyageurs qui en profiteront.

Nous croyons cependant que l'an prochain, la compagnie ne devrait pas s'en tenir là et ce que nous avons suggéré n'est pas absolument la mesure que l'on vient de prendre.

Nous avons suggéré à la Compagnie de nous donner un train de nuit, aller et retour, au milieu de la semaine comme celui que nous avons actuellement partant de Québec le samedi soir et de Chicoutimi le dimanche soir.

En donnant à une amélioration comme celle-là toute la publicité possible, nous croyons que la compagnie se dispenserait facilement de mettre des chars parloirs les autres jours de la semaine.

Affaires Municipales

Nous comprenons que le Conseil prendra les demandes de licences en considération lundi, le 18 courant. Il y a huit nouvelles demandes, si nous sommes bien informés, formant tout 13 applications.

Les électeurs propriétaires de la

ville seront appelés lundi, à 10 heures, à voter un nouvel emprunt de \$10,000 pour fins municipales. Personne ne s'en occupe ni pour ni contre. Rien n'est plus curieux que de voir l'indifférence des contribuables à l'égard des affaires municipales.

La sante au printemps

La nature a besoin d'aide pour faire du sang nouveau et sain.

Le printemps est la saison où votre système a besoin d'être tonifié. Au printemps, il vous faut du sang nouveau tout comme il faut à l'arbre une nouvelle sève. La nature le requiert. Sans nouveau sang vous vous sentirez fatigué, faible et languissant. Avec du sang nouveau, riche et rouge, vous serez léger, heureux et plein de santé. Le seul moyen assuré d'avoir du sang nouveau et une énergie fraîche, c'est de prendre les Pilules Roses du Dr Williams. Elles font réellement un sang nouveau. C'est le plus grand tonique du printemps dans l'univers. M. J. J. Mallette, un épicier bien connu de Montréal, dit : "Je désire vous remercier pour le grand bien que m'ont fait vos Pilules Roses du Dr Williams. Mon système était très épuisé et vos pilules ont fait de moi un homme nouveau. Comme je suis dans les affaires, venant par là en rapport avec une foule de gens, j'ai souvent l'occasion de recommander les pilules et celles-ci ont déjà soulagé une douzaine de mes amis qui souffraient comme moi."

Une foule de gens, affaiblis par l'avantage leur système au printemps, en prenant des médicaments purgatifs. Ce qu'il faut pour aider la nature, c'est un tonique et les Pilules Roses du Dr Williams suppléent à ce besoin comme ne pourrait le faire aucune autre médecine. Soyez certain d'avoir les véritables, avec l'inscription au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People, imprimée sur l'enveloppe de la boîte. Vendues par tous les commerçants de remèdes ou francs, à 50 cents la boîte ou pour \$2 50, en écrivant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à lundi, le 2 mai 1904, inclusivement, des soumissions pour la construction du prolongement du quai de la Pointe-au-Père, comté de Rimouski, Province de Québec, les quelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour prolongement du quai de la Pointe-au-Père."

On peut consulter les plans de la construction au bureau de M. C. Desjardins, commis des travaux, bureau de poste de Montréal, au bureau de M. Ph. Bédard, commis des travaux, bureau de poste de Québec, au bureau du maître de poste de la Pointe-au-Père, Qué., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires. Un chèque de cinq mille piastres (\$5,000.00), à l'ordre de l'hon. ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GELINAS,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, 26 mars 1904.

N.B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à lundi, le 9 mai 1904, inclusivement, des soumissions pour la construction du quai de Ste-Famille, Ile d'Orléans, comté de Montmorency, P. Q., les quelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour le prolongement du quai de Ste-Famille, I.-O."

On peut consulter les plans et devis au bureau des travaux publics, bâtiment de la Banque des Marchands, Montréal, au bureau de M. Ph. Bédard, commis des travaux, bureau de poste de Québec, au bureau du maître de poste de Ste-Famille, I.-O., Qué., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de deux mille piastres (\$2,000.00), à l'ordre de l'hon. ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GELINAS,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, 8 avril 1904.

N.B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

A LOUER

Le soussigné est désireux de donner à louer :

1. La terre achetée par lui du shérif le printemps dernier et venant de M. Jos Tremblay. (Le-loup).

2. Une dizaine de vaches laitières.

3. Un ou deux chevaux.

4. Les ustensiles nécessaires à la vente du lait dans la ville.

Une personne qui serait en état de faire la vente du lait dans la ville réaliserait de ce chef de jolis bénéfices.

Un propriétaire du quartier Ouest ou Centre qui aurait une écurie pour garder les animaux chez lui serait préféré.

J.-D. GUAY.

A vendre ou à louer

Cette magnifique propriété à deux étages, comprenant un vaste magasin, avec superbe logement privé au deuxième étage. Hangar et autres dépendances. Vaste jardin. A proximité des moulins de pulpe, en face du débarcadère de Ste-Anne. Excellent poste de commerce; beau site. Conditions exceptionnellement avantageuses. S'adresser à J. E. Massicotte, Chicoutimi.

Forgeron demandé

M. J. A. Bergeron, maître-forgeron, de Jonquières, a besoin d'un forgeron à gages, pouvant faire tous les ouvrages d'une boutique de campagne. Il devra connaître parfaitement le ferrage des chevaux. S'adresser immédiatement à M. Bergeron, soit par lettre, soit à lui personnellement.

A Vendre

Cette magnifique propriété située au coin de la rue Cartier et de l'avenue Ste-Anne, et appartenant à M. Pierre Gauthier.

Le terrain a une grandeur de 90 pieds sur 75, avec maison en briques très bien finie de 40 x 80.

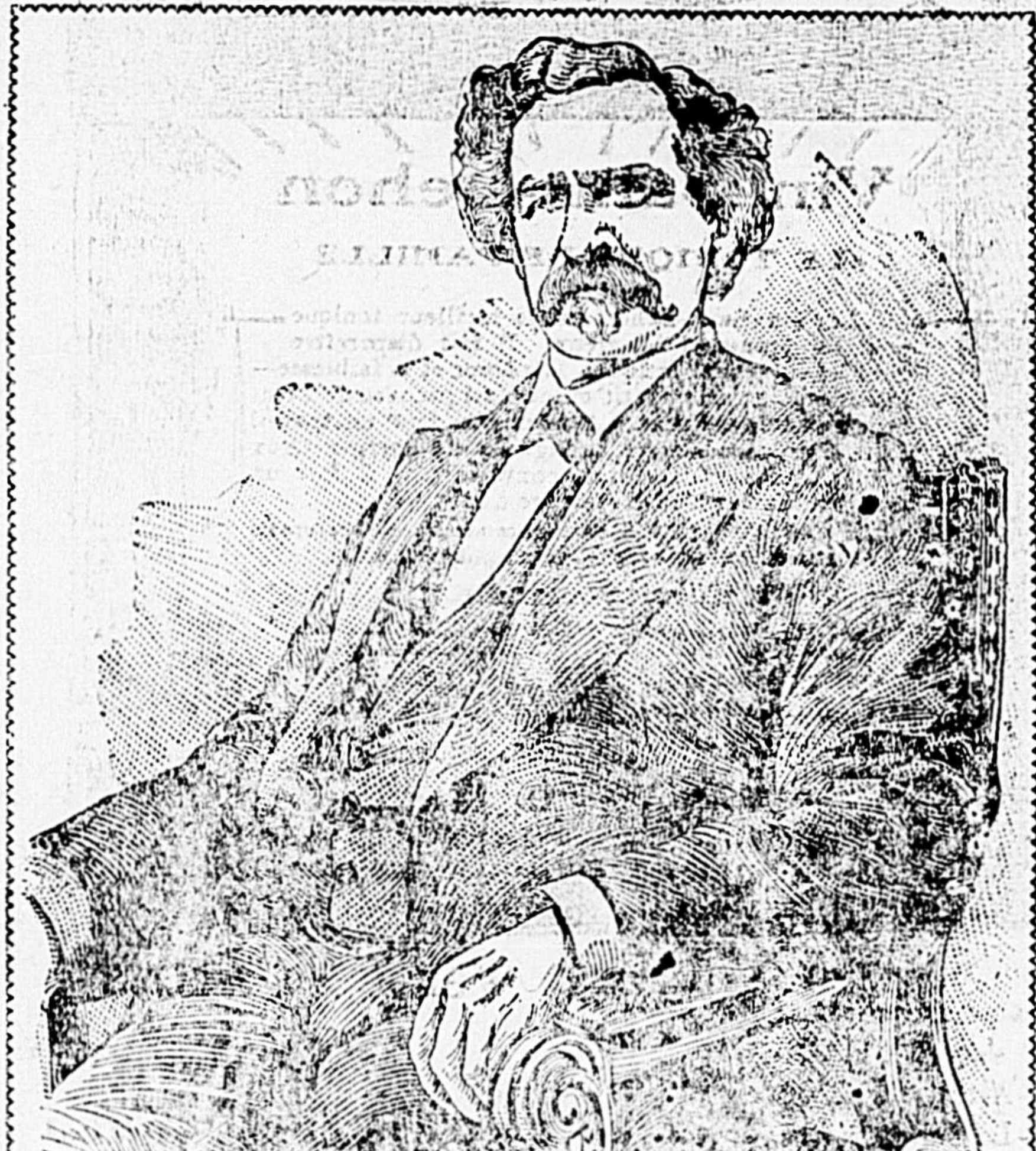
Le post est central et des plus avantageux. Excellentes conditions. S'adresser à M. PIERRE GAUTHIER, Chicoutimi.

Cet espace est réservé par la maison de Nouveautés J. DINOVITZER, la plus populaire de Chicoutimi, celle qui vend le meilleur marché dans la ville.

M. Dinovitzer arrive de Québec avec le plus beau stock de nouveautés qui se soit encore vu en cette ville.

ETATS SENATEUR DE LA CAROLINE UNIS... SENATEUR DU SUD

Recommande le Pe-ru-na.—Attestations d'autres Hommes Proéminents.



HON. JOHN J. PATTERSON.

L'Hon. John J. Patterson, ancien sénateur des Etats-Unis de la Caroline du Sud, dans une lettre de 373 Chestnut street, Philadelphie, Pa., écrit:

"Comme un grand nombre de mes amis ont pris et prennent de Peruna pour guérir le catarrhe avec des résultats bienfaisants, je crois pouvoir le recommander en toute sécurité à tous ceux qui souffrent de cette affection."—J. J. Patterson.

Le Commodore Nicholson de la Marine des Etats-Unis.

Le Commodore Nicholson, de la marine des Etats-Unis, dans une lettre de 1537 R. Street, (Northwest, Washington, D.C.), écrit:

"Votre Peruna a été et est encore à présent employé par tant de mes amis et connaissances comme remède infallible contre le catarrhe, qu'il m'est impossible de résister à la tentation de le recommander sans hésitation à toutes les personnes qui souffrent de cette affliction."—S. Nicholson.

Ministre de E. U. au Guatemala.

Le Dr. W. Godfrey Hunter, Ministre des E. U. au Guatemala, et ancien membre du Congrès du Kentucky, dans une lettre de Washington, D. C., écrit:

"Je suis pleinement assuré que votre Peruna est un remède efficace pour le catarrhe, carbenzoïque, métrite et moi-même en retirai grand bien en l'employant."—W. G. Hunter, M. D.

Des personnes bien connues, haut placées et profondément des Etats-Unis endossent et recommandent le Peruna pour le catarrhe. Si vous ne pouvez pas décrire votre cas et satisfaisant de l'emploi du Peruna, écrivez de suite au Dr. Hartman, lui détaillant votre condition, et il se fera un plaisir de vous donner gratuitement le bénéfice de ses conseils.

Adressez vos lettres: Dr. Hartman, President of the Hartman Sanitarium, Columbus, O.

NOTES LOCALES

Personnel

M. J. C. Taché est au Château depuis hier soir.

M. Frs. Hardy, le nouveau représentant de la maison Thibaud-deau, de Québec est arrivé au Château hier soir.

M. J. F. Guay, Ingénieur Civil, de la Compagnie Savoie-Guay, de Plessisville est à faire certains relevés sur la rivière Chicoutimi pour le compte de la Cie de pulpe de Chicoutimi.

M. Napoléon Houde, représentant de la Cie Savoie-Guay, est au Château.

M. P. A. Proulx a fait son dernier voyage à Chicoutimi comme représentant la maison McLimont.

M. Chs Fortin, de Jonquières, était ici ces jours derniers.

M. le Magistrat Vallée a passé quelques jours au Château la semaine dernière.

M. Albert Lamontagne, de Ouatouchouan, était en ville dimanche.

M. Ernest Roy, M. P. P. pour Montmagny était à Chicoutimi dimanche, pour affaires professionnelles.

M. Gillies, député de Pontiac, était aussi au Château en promenade.

M. Wm Price et son agent général M. Ritchie, étaient au Château dimanche, et ont passé la journée de lundi à Jonquières.

MM. Ernest et Henry Delbair, cultivateurs de Mistessini, Lac St-Jean, sont en promenade à Chicoutimi.

MM. Adolard Hudon, et Chs Fortin, d'Hébertville, sont en ville.

Au Séminaire

Nos jeunes amis du Séminaire préparent la fête de M. e Supérieur. Mercredi prochain le 20 du courant ils donneront une séance dramatique et musicale avec tout l'entrain qu'on leur connaît. Ils doivent jouer: "Monsieur Gavroche, comédie vaudeville de l'auteur bien connu Antony Mars. C'est rempli de scènes du plus grand comique. Rien de plus désopilant, par exemple, que de voir monsieur Clampan avec Isidore... Mais pas d'indiscrétion! Allons-y voir par nous-mêmes. Ce sera une veillée bien employée et très intéressante. Donc mercredi soir, au Séminaire: Que tout le monde y soit!

Naissance

En cette ville, l'épouse de M. Thomas Blanchette, cultivateur, bien connu a donné le jour pour la deuxième fois, à deux jumelles.

DECES

Est décédé à la Baie St Paul, au commencement du mois d'avril, sieur Oswald Perron, fils de feu le notaire Perron, à l'âge d'environ 36 ans.

Le défunt était le beau-frère de M. Dallaire, du "Progrès du Saguenay." C'est le troisième membre de cette famille que la mort enlève en moins de quatre mois.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Lundi matin, Madame Eugène Talbot, de cette ville, était enlevée à l'affection de sa famille après avoir souffert courageusement une longue maladie.

Elle laisse un époux inconsolable et huit enfants dont plusieurs en bas âge. Aussi, M. Talbot a-t-il, à cette occasion, toutes nos sympathies.

M. Gédéon Savard, père, ancien cultivateur du rang St-Pierre, est décédé la semaine dernière à un âge avancé. Il était le père de MM. Auguste, Téléphore et Gédéon Savard, cultivateurs bien connus de Chicoutimi.

Un autre ancien cultivateur de Chicoutimi, M. Joseph Claveau, du rang St Ignace est aussi décédé la semaine dernière. Il était le père de M. Achille Claveau, avec qui il résidait.

OUVERTURE DES MODES

Mlle Dechêne, modiste, nous prie d'annoncer qu'elle fera le 25 avril prochain sa grande exposition annuelle des modes du printemps.

Les chapeaux importés sont tout simplement ravissants.

Mlle Dechêne profite de l'occasion pour remercier les dames de la ville du bienveillant patronage qu'elles lui accordent.

N'oubliez pas la date: c'est le 25 avril. Mlle Dechêne offrira en même temps un grand job dans les chapeaux et les rubans.

MAINTENEZ VOS ENFANTS EN SANTE

Il ne devrait pas y avoir d'enfants malades, nerveux, atteints d'insomnie, et il n'y en aurait pas, si les mères leur donnaient de temps en temps des Tablettes Baby's Own. Les enfants sont malades, nerveux, privés de sommeil, parce qu'ils sont atteints de quelque affection stomacale, intestinale ou dentaire. Ces petits maux et autres si fréquents chez les enfants peuvent être promptement soulagés et guéris par les Tablettes Baby's Own. Oui, mères, faites-les prendre, et vous les verrez profiter, se développer, bien dormir la nuit, ce qui vous permettra de vous reposer. Mme R. M. Larue, Mountain Ont., dit: "Je recommande les Tablettes Baby's Own à toutes les mères qui ont des enfants revêches ou délicats. Je ne sais pas comment je pourrais faire pour m'en passer. Mères, ne vaut-il pas la peine que vous fassiez l'essai de ce médicament? Si votre fournisseur de remèdes ne tient pas de ces tablettes, envoyez 25 cents à The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont., et vous recevrez les Tablettes franco par la poste.

Avis Important

AU PUBLIC ET SPECIALEMENT AUX MARCHANDS

Nous offrons en vente 150,000 pds. de bois de sciage brut ou préparé, livrable en juillet prochain à la Station de St-Bruno à des prix très modérés. Donnez vos commandes immédiatement si vous voulez être servis en temps. Nous avons aussi une quantité de bois de corde de 4 pieds, à des prix très bas. Nous avons toujours en mains du beurre et des oeufs frais. Les commandes par malle seront promptement exécutées.

P. Gaudreau & Cie. St-Bruno, Lac St-Jean.

P. S.—Nous avons besoin d'acheter un grément de fromagerie de seconde main.

P. Gaudreau & Cie.

CONDOLEANCES

Ordre Canadien des Forestiers—Cour Chicoutimi, No 668

A une séance spéciale de cette Cour tenue le 11 courant, la résolution suivante a été adoptée unanimement:

Proposé par MM. A. Riverin, J. A. Claveau, G. A. Blais, P. L. N. Vézina et Joseph Blackburn, secondé par MM. J. L. A. Godbout, Dr Edm. Savard, Achille Bonneau, Simon Lapointe et M. O. Bossé:

Que cette Cour a appris avec un vif chagrin le malheur dont est frappé le confrère E. G. Talbot, ex-chef, par la mort de son épouse, que les membres de cette Cour sympathisent avec lui dans cette épreuve et lui présentent leurs sincères condoléances.

Que copie de la présente soit adressée aux confrères ainsi qu'aux journaux locaux pour publication.

Par ordre.
J. HENRI DELISLE,
Sec. Arch.

Une bonne raison

Les médecins prescrivent le BAUME RHUMAL, parce qu'ils ont eu, pendant ces dernières années, l'occasion d'en apprécier l'efficacité dans le traitement du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite.

A vendre

A Laterrière

Une ferme, en bon état de cultiver, contenant 225 acres, bien planche, sans perte, dont cinquante acres en bon bois, avec ou sans roulant au gré de l'acheteur.

Bons labours d'automne.
A proximité de la fromagerie de l'école et de l'église.

Bonne maison, granges et étables. Excellente eau dans les bâtisses.

Conditions avantageuses.
S'adresser au propriétaire, M. Henry Lalancette ou à M. J. D. Guay.

On tue un cheval

Les chemins étaient si mauvais lundi dans la savane entre Laterrière et Chicoutimi que l'on a dû y laisser un cheval après l'avoir abattu. Le cheval appartenait à un nommé Joseph Girard, de St-Cyriae.

Avis

Le soussigné informe le public qu'il a acheté les terres de Mme veuve Damase Hudon et fait défense absolue à toute personne de passer sur son terrain.

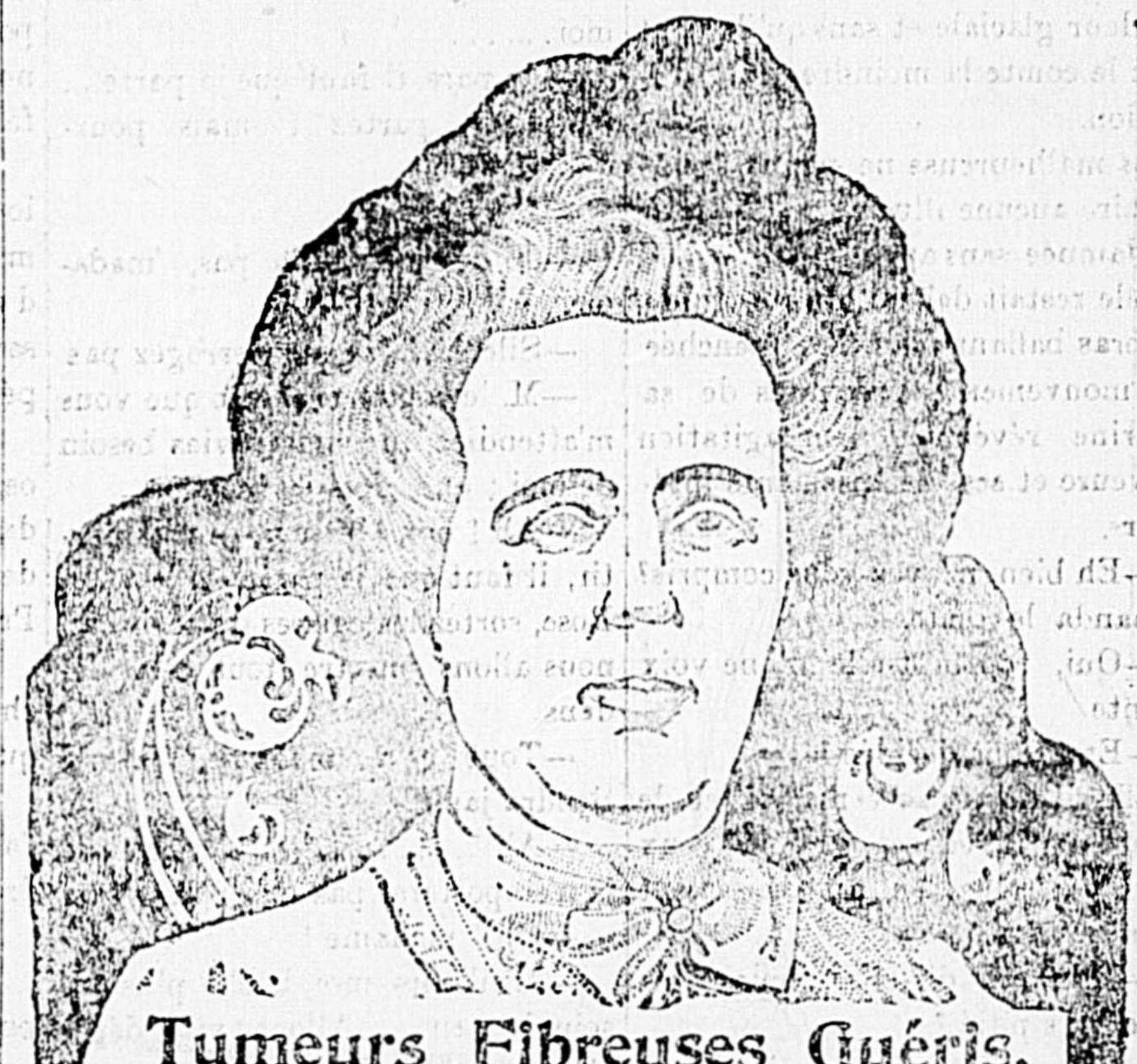
Toute transgression à cette défense sera poursuivie avec toutes les rigueurs de la loi.

MAURICE GIRARD,
Laterrière.

Occasion Exceptionnelle

A vendre un magnifique piano Layton Brothers, complètement neuf, garanti pour 10 ans et valant \$350.00. Sacrifié à \$243.00 comptant prêt à livrer immédiatement.

Pour informations, s'adresser à:
V. G. GUAY,
Agent-général.



Tumeurs Fibreuses Guéries.

Un cas terrible de Tumeur fibreuse, qui confondit l'habileté des médecins de Boston. Mde Hayes, de Boston, Mass., dans la lettre suivante raconte comment elle a été guérie, après que tout eût échoué, par le

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Première lettre de Mde Hayes, appelant Mde Pinkham au secours:—

"CHÈRE MDE PINKHAM:—J'ai été sous les soins des médecins de Boston pendant longtemps sans obtenir de soulagement. Ils me dirent que j'avais une tumeur fibreuse. Je ne puis m'asseoir sans douleur, douleur qui se prolonge jusqu'à l'épine dorsale. J'éprouve des douleurs terribles par tout le corps. J'ai l'abdomen enflé et j'ai des écoulements depuis trois ans. Mon appétit n'est pas bon. Je ne puis marcher et rester debout longtemps.

"Les symptômes de la tumeur fibreuse, tels que décrits dans votre petit livre définissent bien mon cas, aussi je vous écris pour vous demander conseil."—(Signé), Mde E. F. HAYES, 252 rue Dudley, (Roxbury), Boston, Mass.

Remarquez les résultats de l'avis de Mde Pinkham — quoiqu'elle ait conseillé à Mde Hayes, de Boston, de prendre son remède—elle savait qu'il lui ferait du bien—sa lettre contient une foule d'instructions additionnelles quand au traitement, qui toutes ont contribué à produire les heureux résultats.

"CHÈRE MDE PINKHAM:—Il y a quelque temps je vous ai écrit vous décrivant les symptômes de mon cas et vous demandant conseil. Vous m'avez répondu et j'ai suivi soigneusement vos instructions et aujourd'hui je suis rétablie.

"L'emploi du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham n'a entièrement fait disparaître la tumeur et a renforcé tout mon système. Je puis marcher pendant de longues heures maintenant.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham vaut cinq dollars la goutte. Je conseille à toutes les femmes qui souffrent de tumeurs ou de troubles féminins quelconques de l'essayer."—(Signé), Mde E. F. HAYES, 252 rue Dudley, (Roxbury), Boston, Mass.

Des montagnes d'or ne peuvent acheter de tels témoignages—ou remplacer la santé et le bonheur apportés à Mde Hayes par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Un tel témoignage doit être accepté par toutes les femmes comme la preuve évidente que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède sans égal pour toutes les maladies des femmes; tous les troubles ovariens, tumeurs, inflammation, ulcération, chute et déplacement de la matrice, mal de reins, menstruation irrégulière, douloureuse ou absence de menstruation. Le volume et le caractère de lettres témoignages que nous publions quotidiennement dans les journaux ne devraient laisser aucun doute.

Mde Hayes, à l'adresse ci-dessus, répondra avec joie à toutes les lettres que les femmes malades pourront lui écrire pour leur donner de plus amples informations sur sa maladie. Sa reconnaissance envers Mde Pinkham et le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est si vraie et si profonde qu'elle considère qu'elle ne peut rien faire de mieux en retour de la santé et du bonheur.

Il est véritablement dit que c'est le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham qui fait tant de femmes et non pas d'autres remèdes; n'oubliez pas, quand un pharmacien voudra vous vendre autre chose

NOUS PAIERONS \$5000 si nous ne pouvons produire les lettres et les signatures originales des témoignages ci-dessus, prouvant leur authenticité.
Lydia E. Pinkham Med. Co., Lynn, Mass.

LE Chemin des Larmes

On vous servira à déjeuner et ensuite, avec une voiture de louage, vous vous rendrez à une gare, à la gare de l'Ouest par exemple, où vous prendriez le premier train pour Dieppe. De cette ville, vous passeriez en Angleterre, en prenant un nom quelconque. Enfin, d'un port de l'Angleterre, à votre choix, vous vous embarqueriez pour quelque contrée lointaine où vous vous feriez oublier. Ce qu'il peut y avoir de plus heureux pour vous maintenant, c'est que nul ne puisse savoir ce que vous êtes devenue et qu'on entende plus jamais parler de vous en France.

Tout cela avait été dit avec une froideur glaciale et sans qu'il y eût chez le comte la moindre trace d'émotion.

La malheureuse ne pouvait plus se faire aucune illusion ; elle était condamnée sans appel.

Elle restait debout, droite, raide, les bras ballants, la tête penchée. Les mouvements précipités de sa poitrine révélaient son agitation nerveuse et ses déchirements intérieurs.

— Eh bien, m'avez-vous compris ? demanda le comte.

— Oui, répondit-elle d'une voix éteinte.

— Etes-vous décidée ?

Elle fit deux pas vers lui et le regardant avec ses grands yeux noirs, éperdus, où apparaissaient enfin des larmes :

— Maxime, dit-elle, vous êtes donc sans pitié ?

— Sans pitié ! répondit-il sèchement.

Elle porta ses deux mains à son front et un sanglot parvint à s'échapper de sa poitrine.

Alors, subitement, elle sortit de



Mademoiselle Gannon, Secrétaire de la "Amateur Art Association," de Détroit, dit aux jeunes femmes ce qu'il faut faire pour éviter les souffrances causées par les troubles féminins.

"CHÈRE MDE. PINKHAM :—Je puis consciencieusement recommander le **Composé Végétal de Lydia B. Pinkham** à mes sœurs souffrant de faiblesse et de troubles féminins, qui ruinent si souvent les femmes. Je souffris pendant des mois de faiblesse générale, et je me sentais si épuisée que je pouvais à peine résister. J'endurais des souffrances atroces et j'étais profondément malheureuse. Dans ma détresse je m'avais de prendre du **Composé Végétal de Lydia B. Pinkham** et ce fut pour moi un jour mémorable que celui où j'ai pris la première dose, car à ce moment ma guérison commença. En six semaines je devins une autre femme, jouissant d'une santé parfaite. Je me sens si bien et si heureuse que je désire que toutes les femmes qui souffrent se rétablissent comme moi."—**MADemoiselle GUILA GANNON, 360 rue Jones, Détroit, Mich., Secrétaire "Amateur Art Association."**—Nous payons \$5000 et l'original de la lettre ci-dessus, prouvant son authenticité, ne peut être produit.

Quand l'on considère que la lettre de Mademoiselle Gannon n'est qu'une des innombrables lettres qui sont continuellement publiées dans les journaux de ce pays, la grande efficacité du remède de Mde. Pinkham doit être admise par tous.

son acécissement, de l'espèce de torpeur qui l'avait saisie, et, avec des mouvements fiévreux, elle commença à s'habiller.

— C'est bien, lui dit le comte, je vais vous envoyer votre femme de chambre.

Et il sortit.

Quand, un instant après, la femme de chambre entra chez sa maîtresse, tout était sans dessus dessous dans la chambre. Les robes, les jupons, les dentelles, toute la garde-robe de l'élégante mondaine, jetée pêle-mêle, jonchait le tapis, formait un tas.

La femme de chambre regardait avec ahurissement et était effrayée en même temps de l'étrange surexcitation de la jeune femme, dont les yeux hagards, les mouvements brusques, nerveux, la pâleur et les sons inarticulés qui sortaient de sa gorge lui semblaient des signes d'aliénation mentale.

— Mon Dieu, madame, fit-elle, que signifie ?

Mme de Brogniès se plaça devant elle et la regarda fixement.

— De grâce, madame, dites-moi.....

— Je pars, il faut que je parte...

— Vous partez ? mais pour quoi ?

— Il le veut !

— Je ne comprends pas, madame.

— Silence ! Ne m'interrogez pas.

— M. le comte m'a dit que vous m'attendiez, que vous aviez besoin de moi ; que dois-je faire ?

— Ah ! oui, ah ! oui, je vais partir, il faut que je parte, il le veut. Rose, sortez les caisses du cabinet, nous allons mettre tout cela dedans.

— Tout cela, madame, ça n'y tiendra jamais.

— Ah !..... C'est bien, ce que je n'emporterai pas sera pour vous.

— Oh ! madame !

— D'ailleurs, moi, je n'ai plus besoin de rien.... Allons, vite, dépêchons-nous ! Il faut que je parte, il le veut.

— Madame ne veut-elle pas que je l'aide d'abord à faire sa toilette à s'habiller ?

— Non, non, après.

— C'est que l'heure du déjeuner va sonner bientôt.

Mme de Brogniès eut un tressaillement nerveux, et en haussant les épaules, comme par un frisson :

— Est-ce que je jeûne, moi ? demanda-t-elle avec un accent de douleur navrant.

M. de Verdraine était de nouveau descendu au jardin et marchait lentement le long des plates-bandes fleuries. Il avait retrouvé le calme relatif, car son visage tourmenté conservait les traces des sombres fureurs qui venaient de l'agiter.

Nous ne dirons pas quelles étaient ses pensées ; des pensées, il y en avait mille ; elles fourmillaient dans son cerveau, s'y heurtaient tumultueusement, et dans ce choc elles se confondaient, devenaient insaisissables et s'anéantissaient les unes par les autres.

Nous voudrions pouvoir dire qu'il regrettait d'avoir abandonné sa femme et ses enfants ; mais Maxime de Verdraine n'était pas de ceux qui peuvent avoir des regrets et être accessibles au repentir.

Reconnaître ses erreurs, ses fautes, c'est être bien près de chercher à se les faire pardonner ; mais Maxime ne le connaissait rien, ne voyait pas qu'il eût des torts et ne croyait pas, naturellement qu'il eût quelque chose à se faire pardonner.

Dans son égoïsme érange, il donnait raison à ses idées, approuvait ses sentiments qu'ils fussent ; il n'y avait que lui, lui toujours ; en dehors de lui il n'ex-

istait plus rien. Le "moi", chez M. de Verdraine, méritait d'être étudié comme un phénomène.

Il commençait à se sentir fatigué de Mme de Brogniès, la lettre du notaire était venue jeter une douche d'eau glacée sur un cœur déjà refroidi, et obéissant à un sentiment honorable sans doute, le comte avait pris subitement la résolution de ne plus la revoir. Mais s'il l'eût encore aimée, rien ne dit-il que dominé par un sentiment tout autre, il n'aurait pas un sentiment tout autre, il n'aurait pas pardonné à la femme qui avait tué sa fille.

Certes, c'était une punition justement méritée qui était infligée au comte de Verdraine. Cela aurait dû le forcer à réfléchir et le faire rentrer en lui-même. Eh bien non, il ne sentait pas que ce qui lui arrivait était un châtiment, pas plus qu'il n'avait compris autrefois qu'il avait sa part de responsabilité dans la mort terrible de Mme de Roybois.

Loin de s'en effrayer, il semblait qu'il se plût dans l'horrible, et que pour l'exciter, pour donner une nouvelle force à ses passions, il lui fallait des événements tragiques.

— Hélas ! il n'avait plus depuis longtemps, ni conscience ni sens moral, ce viveur éhonté ce coureur d'aventures galantes, cet homme sans cœur et d'une perversité stupéfiante.

Gangrené jusqu'à la moelle des os, il n'y avait pas à lui parler de dignité, d'honnêteté, d'honneur, de devoir ; il n'y avait plus à lui crier : Prenez garde !

Il s'était lancé sur un mauvais chemin, il le suivait jusqu'au bout quoi qu'il puisse arriver.

Et à ceux qui cherchaient à l'arrêter, il était homme à répondre :

— "Après moi la fin du monde !"

Il n'était dans le jardin que depuis un instant, lorsqu'un domestique vint lui dire qu'un monsieur désirait lui parler.

— Qui est ce monsieur ? demanda-t-il.

— Il n'a pas dit son nom.

— Où est-il.

— Il attend monsieur le comte dans l'antichambre.

— C'est bien allez, je vous suis.

Maxime, sans se presser beaucoup, se rendit dans l'antichambre et se trouva en présence d'un homme d'une quarantaine d'années, vêtu de noir, dont la figure lui était complètement inconnue.

— C'est à monsieur le comte de Verdraine que j'ai l'honneur de parler ? demanda le visiteur après avoir salué.

Oui monsieur, qu'y a-t-il pour votre service ?

— Monsieur le comte, je suis commissaire de police aux délégations judiciaires.

Maxime tressaillit et pâlit.

— Très bien, monsieur dit-il, en se rendant maître de son émotion à quoi dois-je l'honneur de votre visite ?

— Monsieur le comte vous êtes marié ?

— Oui monsieur, je suis marié ?

— Madame la comtesse de Verdraine demeure actuellement dans l'Isère à quelques lieues de Grenoble ; cependant il y a dans cette maison, vivant avec vous, une jeune femme, qui se fait appeler comtesse de Verdraine.

— Mais, monsieur ! fit le comte, avec une certaine hauteur et en devenant très rouge.

Assurément, monsieur le comte, vous vivez comme il vous convient vous avez une femme, qui avec votre autorisation, a pris votre nom ; ça c'est votre affaire, et non celle de la justice, à intervenir que si elle était saisie par telle ou telle personne de la famille, d'une de-

Vin Saint-Lehon
LE TONIQUE DE FAMILLE

Le Vin Saint-Lehon est le meilleur tonique pour les jeunes et les vieux. Il fait disparaître chez les enfants anémiques, la pâleur et la faiblesse ; il leur donne de l'appétit et leur fait prendre de l'embonpoint et des forces. A ceux qui font un travail ardu, il procure la force, la vigueur et l'énergie. Aux faibles, aux invalides, aux convalescents il fait un sang nouveau et les fait renaitre à la santé.

Le VIN SAINT-LEHON est médicamenteux par la nature du sol où il est cultivé. C'est le jus pur du plus beau raisin.

F. X. ST-CHARLES & CIE
En vente dans les pharmacies, épiceries et hôtels.
Société en Gros et Importateurs de Vins
257 rue St-Laurent
MONTREAL
Soleils nouveaux pour le Canada.

mande de la réparation de dommages causés mais ce n'est point de ceci qu'il s'agit.

— Alors, monsieur ?

— La personne qui est ici, que l'on appelle comtesse de Verdraine est une Italienne, une Piémontaise qui a habité à Grenoble pendant plusieurs années et dont le véritable nom est de Brogniès.

— Eh bien, monsieur ?

— Eh bien, monsieur le comte, en vertu d'un mandat d'amener, dont je suis porteur, et que voici, je viens arrêter Léona de Bellamiana, veuve de Brogniès.

— L'arrêter ! s'écria Maxime, jouant la surprise et la stupéfaction, l'arrêter ! Et pourquoi ?

Le commissaire regarda fixement le comte, et pensant sans doute qu'il ne savait rien encore il répondit :

— Je l'ignore.

— Pourtant, Monsieur....

— Tout ce que je puis vous dire monsieur le comte, c'est que si j'ai reçu l'ordre de procéder à l'arrestation de Mme de Brogniès, c'est qu'elle a commis quelque acte répréhensible dont la justice a à lui demander compte : enfin je suis chargé d'un mandat et je dois le remplir.

— Vous y trouverez certaines difficultés.

— Comment cela ?

— Mme de Brogniès n'est plus ici.

— En vérité !

— Elle est partie.

— Pour aller où ?

— A l'étranger.

— Et quand est-elle partie ?

— Ce matin.

— A quelle heure ?

— Mais.... il pouvait être neuf heures.

Le magistrat sourit.

— Allons, monsieur le comte, dit-il, ne vous donnez pas la peine de mentir plus longtemps : Mme de Brogniès est ici.

— Mais il me semble, monsieur, balbutia Maxime.

— Je ne dis pas que Mme de Brogniès n'ait point l'intention de se rendre dans un pays étranger ; peut-être est-elle prête à partir ; mais elle est encore ici, j'en suis sûr.

— Mais.... fit le comte déconcerté.

— Hier, monsieur le comte, reprit le commissaire de police, vous avez accompagné Mme de Brogniès à l'Opéra, vous êtes rentrés à minuit et demi, et depuis cette heure de la nuit, personne, excepté deux domestiques, n'est sorti de cette maison.

— Vous êtes bien renseigné, monsieur, dit le comte avec aigreur.

— Nous occupons nos agents,

Vente à l'Encan

par G. R. Grenier & Cie dans l'affaire de, T. E. LEVESQUE, de St-Gédéon, Qué., Marchand, Insolvable.

Avis est par le présent donné que MARDI, le 12 AVRIL, 1904, à 11 hrs A. M., sera vendu par encan public, au bureau des sous-ignés, No 97, rue St-Pierre, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

(a) Fonds de commerce gén., \$1,154.52
Ameublement du magasin. 20.40

1,174.93

(b) Dettes de liv. après liste 204.29

(c) Un emplacement faisant partie du numéro cinq A (5A) du dixième rang du cadastre officiel du canton SINAI, avec bâtisses.

La vente se fera pour les items A et B à tant dans la piastre et pour l'item C au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à notre bureau.

Le stock pourra être examiné vendredi, le 8 avril courant, ou auparavant en s'adressant aux sous-ignés.

Conditions de paiement ; ARGENT COMPTANT.

LEFAIVRE & TASCHEREAU, curateurs conjoints. Bureau ; 97, rue St-Pierre, Québec.



PATENTS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS.
CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook for information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, 25¢ a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in color, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., New York, 361 Broadway.

monsieur.

— Ce qui veut dire que ma maison a été surveillée et l'est encore ?

— Parfaitement, monsieur de Verdraine ; vous devez bien penser que je ne suis pas venu ici pour y opérer une arrestation sans avoir pris certaines petites précautions. Toutes les issues sont gardées et nul ne peut sortir maintenant de votre hôtel, monsieur le comte, sans ma permission.

Un pli amer se dessina sur les lèvres du comte.

— Par déférence pour M. le comte de Verdraine, continua le commissaire de police, je me suis présenté seul ; mais je n'ai qu'à m'approcher de cette fenêtre, faire un signe, et deux inspecteurs de police

LES PILULES ROUGES GAGNENT LA CONFIANCE DE NOS MAISONS D'EDUCATION.

Les Religieuses de nos Couvents les donnent à leurs Elèves
faibles et débiles, et obtiennent des résultats qui
les étonnent et les émerveillent.



On ne saurait conseiller aux femmes que souffrent, trop de prudence, une surveillance trop scrupuleuse dans le choix des remèdes, qu'à certaines époques elles sont presque invariablement appelées à prendre, et dans les traitements qu'il leur faut suivre pour régulariser le fonctionnement de l'organisme et pour traverser les périodes critiques de la jeunesse et de l'âge mûr.

Une médication spéciale est presque indispensable pour surmonter les faiblesses qui surviennent dans ces circonstances et, en tout cas, elle est constamment utile pour faciliter l'œuvre de la nature et lui enlever toute action pénible pour la femme.

C'est le moment de choisir à bon escient et de frapper à la bonne porte. Nous avons déjà, à plusieurs reprises, exposé les vertus médicales et les effets merveilleux des PILULES ROUGES de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE.

Nous avons indiqué les grands avantages qu'offre le système de consultations gratuites organisé par la compagnie et permettant aux femmes malades de profiter des conseils des Médecins Spécialistes éclairés qui peuvent les instruire sur la nature de leur maladie, sur le traitement à suivre, sur le mode d'utilisation de ces fameuses PILULES ROUGES dont l'effet est merveilleux pour les femmes faibles et délicates.

Et surtout, nous avons cité déjà, par milliers, les témoignages des malades qui avaient été guéries et qui proclamaient les effets prodigieux de ce précieux remède.

On a pu apprécier, par le ton même de ces nombreuses lettres, ce qu'elles avaient de sincère, de spontané, de cordial, de pathétique.

Celles qui ont écrit ces lettres sont des femmes qui ont souffert, qui ont subi la torture des maladies de leur sexe, qui se sont vues à deux doigts des opérations les plus douloureuses, qui ont pu apercevoir réellement braver devant elles le bûcher de la chirurgie, le scalpel de l'opérateur, mais qui ont échappé à cet atroce carnage parce qu'un jour leur bonne étoile a fait tomber sous leurs yeux le nom et l'adresse des Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine. Elles ont cru et elles ont été guéries. Elles sont saines de l'opération de l'acier et, doucement, tranquillement, par degrés, grâce à l'influence et à l'action bienfaisante des Pilules Rouges, elles ont vu s'écarter la douleur, revenir la force, la joie, la tranquillité.

On ne doit donc pas s'étonner si leurs lettres, si leurs certificats respirent cet enthousiasme, cet élan débordant.

Celles-là seules qui avaient le pied dans le gouffre peuvent remercier avec autant d'effusion leurs sauveurs!

Mais le feu même, la chaleur de ces attestations peut quelquefois paraître suspect; on peut y soupçonner plus de sentiment que de fonds, plus d'exaltation que de réalité.

Aussi, n'est-il pas mauvais de mettre à côté de ces certificats, si respectables et si précieux qu'ils soient, d'autres témoignages qui empruntent une plus haute valeur encore au caractère sacré des personnes qui les ont délivrés, à la position qu'elles occupent, à leur dévouement, à leur philanthropie, à leur absence de toute teinte de sympathie personnelle ou d'entraînement au contact des idées du dehors.

S'il y a quelque chose qui fasse honneur à notre Canada, qui lui donne un lustre, un éclat incomparable, ce sont bien ces maisons d'éducation féminine, ces couvents dont la tenue et dont la valeur éducative sont renommées dans le monde entier.

En dehors de leurs mœurs religieuses dont nous n'entreprendons pas de faire l'éloge, les couvents canadiens sont fameux dans toute l'Amérique par la haute instruction des SOEURS qui y enseignent, par les soins spéciaux apportés à l'éducation morale et physique, par l'observation des sages prescriptions de l'hygiène la plus stricte.

Les Soeurs dévouées qui sont à la tête de ces institutions, sont plus que mères; ce sont des femmes remarquables, des femmes supérieures joignant à la plus profonde piété, aux plus hautes vertus, une connaissance intime de la vie, un souci constant du bien-être matériel, comme de la santé morale des jeunes filles qui leur sont confiées, pour en faire des femmes utiles à la fois à la société et au pays.

On comprendra sans peine que l'honneur s'attache au témoignage suivant qu'ont reçu, d'un des couvents les plus connus de la Province, les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Ce témoignage est publié en toutes lettres, mais par respect et par délicatesse pour les personnes qui nous l'ont fourni, les signatures sont omises:

SAINT-HYACINTHE, 17 décembre 1902.

"Nous avons les plus grands éloges à faire des PILULES ROUGES. Plusieurs de nos Soeurs et élèves, épuisées et fatiguées, en ont pris et se sont bien trouvées raménées et plus fortes. C'est le tonique le plus puissant que nous ayons usé."

Les Religieuses de.....

Nous ne voulons certainement pas commenter ce document émanant d'une source aussi élevée; nous nous ferons un scrupule d'y ajouter le moindre mot qui en déformerait la simplicité, l'exactitude et la force. Ce sont là des faits, une attestation nette, et il n'y a rien à ajouter, sauf ceci:

Que les femmes qui souffrent et qui auraient encore une arrière-pensée, une aversion, un scrupule à se soumettre au traitement des Pilules Rouges, se disent:

Voici des soeurs, des religieuses admirables de sagesse et de dévouement, des femmes instruites, à même de prendre des conseils des sommités de la science médicale. Elles ont non seulement charge d'âme sur les jeunes filles qui leur sont confiées, mais elles ont encore une responsabilité absolue, complète de leur existence et de leur santé.

Et les soeurs leur donnent des Pilules Rouges.

Et les soeurs affirment que les résultats sont très satisfaisants,

Et les soeurs disent que les personnes faibles recouvrent leurs forces après avoir pris les Pilules Rouges;

Et les soeurs déclarent que le teint renaît chez les jeunes filles pâles après avoir fait usage des Pilules Rouges.

Et cette expérience n'est pas d'hier seulement, elle s'étend sur des années;

Voyez, peut-on demander quelque chose de plus, peut-on se fermer les yeux et se boucher les oreilles devant des témoignages aussi décisifs?

Femmes pâles, femmes faibles et nerveuses, femmes qui sentez les approches de l'âge critique, n'hésitez plus un instant; rendez-vous à l'évidence; vous pouvez être sauvées et votre seule chance de salut est dans les Pilules Rouges.

Elles guérissent le beau mal, les troubles du retour de l'âge, les irrégularités, les pertes anormales, le mal de reins, les douleurs dans le bas-ventre et dans les côtés, les palpitations du cœur, les tiraillements d'estomac, les étourdissements, la perte de sommeil et la perte d'appétit, le mal de tête, les enflures des jointures, la froideur des pieds et des mains, et enfin tous ces symptômes provenant de l'australité, du beau mal, du retour de l'âge et de toutes ces maladies particulières aux femmes et aux jeunes filles.

Les Pilules Rouges se vendent chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix, 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2.50.

Adressez vos lettres:

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

274, Rue St-Denis, MONTREAL.



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à mardi, le 26 avril 1904 inclusivement, des soumissions pour la construction d'un quai à Paspébiac, comté de Bonaventure, Province de Québec, lesquelles devront être cachetées adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse les mots: "Soumission pour quai à Paspébiac."

On peut consulter les plans au bureau de M. C. Desjardins, commis des travaux, bureau de poste de Montréal, au bureau de M. Ph. Bédard, commis des travaux, bureau de poste de Québec, au bureau du maître de poste de Paspébiac, Qué., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de deux mille cinq cents piastres (\$2,500.00), à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni plus bas, ni aucune des soumissions.

Fait ordre,
FRED. GELINAS,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,

Ottawa, 26 mars 1904.

N.B. — Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

elle ne pourrait faire deux pas hors de cette maison sans être appréhendée au corps par les agents de la sûreté.

Enfin, monsieur le comte, Mme de Brognies appartient maintenant à la justice; elle est sous le coup de la loi, et vous savez aussi bien que moi que tous les citoyens, les plus grands comme les plus petits doivent avoir le respect de la loi.

M. de Verdraine, les sourcils froncés, tenait sa tête baissée.

—Monsieur le comte, reprit le magistrat, je n'ai plus qu'à remplir mon mandat: dois-je faire signe à mes agents de venir me rejoindre?

—Non, non, c'est inutile, répondit vivement M. de Verdraine.

—En ce cas veuillez faire appeler Mme de Brognies.

—Je vais moi-même la prévenir, vous permettez?

—Faites, monsieur le comte.

A ce moment, de grands cris retentirent au premier étage de la maison.

XXXI

LA JUSTICE DE DIEU

L'escalier qui conduisait aux deux étages de l'hôtel prenait naissance dans la vaste antichambre où M. de Verdraine avait reçu le commissaire de police.

Le comte qui se disposait à monter dans l'appartement de Mme de Brognies, s'arrêta, saisi d'effroi, sur la première marche de l'escalier.

Les cris continuaient, épouvantables, jetant la panique dans toute la maison, et les domestiques éperdus accouraient.

—Qu'est-ce que cela veut dire? demanda le commissaire.

Il s'approcha rapidement d'une fenêtre ouverte, avança la tête et dit:

—Venez!

Soudain, une porte s'ouvrit violemment sur le palier du second étage, et Rose, la femme de chambre, apparut, pâle, échevelée, les vêtements en désordre, ayant un poignard à la main et criant:

—Au secours!

viendront immédiatement me rejoindre.

—Je vois que vous avez, en effet, pris vos précautions, monsieur; néanmoins je vous remercie de la faveur que vous m'avez faite en vous présentant seule: je vous prie de m'en accorder une autre.

—Laquelle?

—Je voudrais éviter le bruit, toute espèce de scandale. Vous comprenez, monsieur, que j'ai le désir de cacher ce qui se passe à mes gens.

—Je comprend; aussi vais-je agir sans bruit et même sans

que vos serviteurs puissent rien soupçonner.

—Mais comment?

—Vous allez faire venir ici Mme de Brognies; je lui apprendrai d'urgence de quoi il s'agit et elle me suivra jusqu'à une voiture qui attend sur le boulevard, à quelques pas de votre porte. Voilà qui peut se faire facilement et sans attirer l'attention de vos domestiques.

—Peut-être, monsieur, répondit le comte; mais ne serait-il pas préférable que vous revinsiez ce soir, de nuit?

Le magistrat regarda fixement Maxime; puis secouant la tête:

—M. le comte répliqua-t-il, je crois deviner votre pensée; ce n'est pas le bruit et le scandale du moment que vous redoutez, mais le bruit et le scandale bien autrement sérieux qui auront lieu plus tard, quand on apprendra que celle qui se faisait appeler comtesse de Verdraine est entre les mains de la justice. Vous redoutez aussi avec raison, les ennuis, le désagrement qui ne peut manquer de vous attirer ce procès judiciaire. Ah! vous êtes dans une position diffi-

le, cruelle; mais ni vous ni moi, ni personne n'y peut rien changer.

Sans doute, il vous répugne que Mme de Brognies soit arrêtée, vous voudriez essayer de la soustraire à l'action de la justice, et ne me demandant de ne pas procéder immédiatement à son arrestation, vous avez l'espoir que, avec votre aide, elle peut parvenir à s'échapper.

Eh bien, non, n'ayez pas cet espoir. Je n'ai pas le droit de vous accorder ce que vous me demandez, mais j'aurais-je ce droit, et vous accorderais-je cette faveur, Mme de Brognies ne prendrait point la fuite.

Attolée, elle se précipita dans l'escalier, qu'elle descendit en bondissant sur les marches.

Le comte n'eut que le temps de se jeter en arrière pour lui ouvrir le passage.

Rose tomba sur un divan, hâlante, à demi évanouie.

Les domestiques s'empressèrent de lui donner des soins.

Le comte, les yeux démesurément ouverts, les traits convulsés restait immobile, comme pétrifié. Il n'avait pas vu entrer deux hommes, lesquels après avoir échangé un regard avec le commissaire de police, s'étaient retirés à l'écart, au fond de la pièce.

Cependant Rose s'était ranimée. Mais comme M. de Verdraine, ayant l'air hébété, gardait le silence, le commissaire se décida à interroger la femme de chambre.

— Que vous est-il donc arrivé, mademoiselle ? lui demanda-t-il.

— Ah ! si vous saviez, c'est affreux, c'est épouvantable !

— Vous êtes encore toute tremblante : mais vous n'avez rien à craindre ici ; allons, remettez-vous calmement.

— Oui monsieur.

— A quel propos ces cris effrayants que vous poussiez tout à l'heure ? Pourquoi avez-vous ce poignard à la main ?

— Monsieur, balbutia Rose en regardant son maître, je ne sais pas si je dois.

— Répondez à monsieur, dit le comte d'une voix qui trahissait une violente émotion.

— Eh bien, reprit la femme de chambre, je ne sais pas vraiment ce qu'a M^{me} la comtesse et quelle espèce de fièvre l'a prise tout à coup. Aussitôt qu'elle fut entrée dans sa chambre, et elle me dit :

— Je vais partir, il faut que je parte.

Et elle m'ordonna de sortir de son cabinet de toilette deux grandes malles pour y mettre les différentes choses qu'elle voulait emporter.

Je me hâtai de lui obéir, et quand les malles furent au milieu

de la chambre et ouvertes, je me disposai à les remplir ; mais chaque objet que je prenais, madame m'arrachait aussitôt des mains, le jetait dans un coin, en disant :

— Non, non pas cela ! En même temps, elle me lançait des regards qui me faisaient frissonner.

— En vérité, lui dis-je, je ne comprends pas madame : elle me donne un ordre, j'obéis et elle ne veut plus que je fasse ce qu'elle m'a demandé.

— Si, si, faites. Mais elle commença à m'arracher des mains ce que je voulais mettre dans la première caisse. Sans y faire attention, elle marchait, trébuchait sur ses plus belles robes et ses plus riches dentelles.

Alors, je me croisai les bras. — Oui, me dit-elle, tout à l'heure nous nous occuperons de cela. Vous allez bien m'aider à m'habiller.

Elle mit ses bas, je la coiffai, puis l'aide à agraffer son corset. Jusque-là, tout alla assez bien. Mais ce fut autre chose quand il fallut achever de l'habiller. Elle ne voulait ni de cette robe, ni de celle-ci, ni de celle-là, ni d'une autre. J'étais à un bout de patience.

— Mais madame, lui dis-je, puisque vous allez voyager, je ne puis pas vous laisser partir ainsi, vous ne pouvez pas vous mettre une robe de soirée ou de bal.

Elle me regarda d'une façon singulière, en plaçant ses lèvres. Il y avait je ne sais quelle clarté sombre dans ses grands yeux noirs plus noirs que d'ordinaire, et qui me faisaient peur.

— Au fait c'est vrai, vous avez raison, me répondit-elle.

Elle se plaça devant une glace, resta un instant à contempler, son image, puis elle haussa les épaules et murmura :

— Je suis laide je fais horreur !

Elle se tourna brusquement vers moi.

— N'est-ce pas Rose, que je suis effreuse que je fais horreur ? me dit-elle.

— Mais non, madame, vous êtes toujours charmante, répondis-je. Il y eut dans son regard comme

une flamme. — Tu mens, tu mens, s'écria-t-elle.

La tête inclinée et la main sur son front, elle se mit à réfléchir. Comme par enchantement l'expression de sa physionomie changea. Elle avait repris sa figure habituelle.

C'était le vieux, pensais-je, et voilà que c'est passé.

Mais aussitôt ses lèvres se crispèrent de nouveau et elle eut un sourire qui me causa une impression extraordinaire.

Elle alla ouvrir l'un des tiroirs du meuble où sont renfermés ses bijoux et tira de sa gaine le poignard que voilà.

Je la regardai faire avec étonnement.

Elle se rapprocha de moi.

— Rosa, me dit-elle d'un ton bref et en me tutoyant, ce qui ne lui

arrivait jamais, as-tu le poignet solide ?

— Pourquoi me demandez-vous cela, madame.

— Tiens, prends ce stylet !

— Pourquoi faire ?

— Tu vas me frapper là, répondit-elle en découvrant sa poitrine, là, à cet endroit la lame est affilée et tranchante, il faut qu'elle me traverse le cœur.

— Mais vous êtes folle, madame ! m'écriai-je.

Elle me tendit le poignard et me dit à sur-le-champ :

— Prends, prends, et frappe !

Je reculai en frissonnant de la tête aux pieds.

— Mon Dieu, madame, lui dis-je, à quel pensez-vous donc ?

— Je suis ta maîtresse, tu dois m'obéir !

— Non !

— Je t'en donne...

Pâques !

Pâques !

Bananes, Oranges, Citrons

Salade, Haricots, Combombres

Tomates, Coleri.

CHEZ...

V.G. Guay & Cie.

La Clôture Page Dure le plus Longtemps

C'est la clôture qui a survécu à l'épreuve du temps—qui endure la plus grande tension—ne s'étire jamais—l'étalon du monde entier. Ordonnez de notre agent local ou directement de nous.

THE PAGE WIRE FENCE CO. Limited, Walkerville, Ont.; Montréal, Que.; Winnipeg, Man.; St. John, N.B.

To Cure a Cold in One Day Cures Grip in Two Days.
Take Laxative Bromo Quinine Tablets. on every box 25c.
 Seven Million boxes sold in past 12 months. This signature *E. H. Brown*

ROSE QUESNEL
5 ET 10 C
LE PAQUET
DELICIEUX A FUMER!!!
 ROCK CITY TOBACCO CO LTD QUEBEC



" AU MAGASIN DU PEUPLE "

Grande Vente d'écoulement pour faire place aux Marchandises du Printemps qui nous arrivent.

Cette vente extraordinaire commencera Lundi. On ne refusera pas d'argent. Blouses, Hardes Faites, Etoffes à Costumes, Fourrures, CHAUSSURES DE TOUT GENRE.

TOUT SERA SACRIFIE

J. SUPERIOR - - - RUE RACINE.